



PROGRAMME RÉCAPITULATIF

**DEVELOPPEMENT DE
CABINET**



DEVELOPPEMENT DE CABINET

PROGRAMME RÉCAPITULATIF

Période de réalisation de la session

Session ouverte du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Durée totale estimée

6 heures (travaux compris)

Prix

Pour les avocats libéraux : possibilité de prise en charge par le FIF-PL à titre individuel selon les conditions de cet organisme (budget annuel FIF-PL de 750 euros, dans la limite des fonds disponibles)

Pour les avocats salariés : possibilité de prise en charge par l'OPCO selon les conditions de cet organisme

Autres publics : 150 euros

Objectifs

- Être capable de définir une stratégie de développement et de la mettre en œuvre
- Cabinets de 3 à 10 ans d'expérience

Prérequis

Être un professionnel du droit (avocat).

Niveau

- Actualisation : tout public et vie professionnelle
- Niveau 1 : acquisition des fondamentaux

Séquences d'apprentissage

Il s'agit d'une formation en 3 modules :

Séquence 1 : Stratégies de croissance - 1h30

- ✓ Quelles stratégies de croissance ?
- ✓ Renforcer sa position concurrentielle
- ✓ Développement à l'international
- ✓ Un monde qui bouge
- ✓ Mettre en place une stratégie d'innovation
- ✓ Accompagner le changement

Séquence 2 : Développement client et communication - 2h30

- ✓ Les nouvelles attentes des clients
- ✓ Marketing et déontologie
- ✓ Le plan de développement client
- ✓ Fidéliser et satisfaire ses clients
- ✓ Réussir sa communication
- ✓ Communiquer à l'ère du numérique

Séquence 3 : Management et Gouvernance - 2h

- ✓ Recruter et intégrer
- ✓ Manager des équipes
- ✓ Définir et optimiser son Système d'information
- ✓ Gouvernance entre associés

Nature des travaux demandés

Des quiz entre chaque vidéo, qui vous permettent de revoir les points essentiels aperçus dans la vidéo. Une synthèse finale interactive finale, pour retenir les informations essentielles, et des liens.

Au total, comptez 15 à 20 minutes par module en moyenne pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.

Spécialisation concernée

Cette formation concerne tous les praticiens (généralistes).

Modalités d'assistance pédagogique

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions à un référent. Ce dernier répondra sous 48 heures.

Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants

Alexandra VERDOT

Responsable de la formation continue

a.verdot@edase.fr

04.91.54.43.63

Référent "handicap" :

Anne BOCOVIZ

Directrice de l'EDASE

a.bocoviz@edase.fr

04.91.54.43.63

Modalités de sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation.

Modalités d'évaluation de la formation

Bilan de fin de formation.